



**Rapport de la première réunion
du Comité Régional de Coordination
du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC**

**Palais de la CEMAC, Bangui, République Centrafricaine
13 novembre 2008**

La première réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC s'est tenue le 13 novembre 2008 à Bangui (RCA) dans les locaux de la CEMAC sous la présidence du Coordonnateur CEMAC, représentant le Président de la Commission de la CEMAC, en présence des représentants des partenaires et Associés du projet : la CEMAC, les représentants des cinq Ministères en charge de l'Energie (MINEE Cameroun, MMEH Centrafrique, MEH Congo, MMPHERHPEN Gabon, MME Tchad), les représentants des cinq compagnies d'électricité en qualité de partenaires (AES SONEL du Cameroun, SNE du Congo, SEEG du Gabon, ENERCA de Centrafrique, STEE du Tchad) ainsi que de la BDEAC et de IED (CFE-CEMAC).

Des représentants de la Délégation de la Commission Européenne en République Centrafricaine et du Pool Electrique d'Afrique Centrale (PEAC) ont également pris part aux discussions. Les représentants de la Guinée Equatoriale, invités pour prendre part aux travaux du Comité Régional de Coordination et discuter des modalités de réintégration de la Guinée Equatoriale dans le projet, n'ont pas pu se joindre à la rencontre pour des raisons logistiques.

La liste des participants est jointe en annexe.

L'allocation de bienvenue prononcée par le Représentant du Président de la Commission CEMAC, Coordonnateur CEMAC, a rappelé l'historique du projet, son importance pour la CEMAC et le caractère intégrateur en particulier du volet planification qui alimentera la réflexion initiée par la CEMAC pour la formulation d'une stratégie sous régionale de développement de l'hydroélectricité. Le Coordonnateur a souhaité aux participants des travaux fructueux.

Après adoption de l'ordre du jour, le CRC a mis en place le bureau de la réunion composé du coordonnateur CEMAC (Président) et des représentants de la RCA (Rapporteur), en tant que présidente en exercice de la CEMAC. Le Secrétariat a été assuré par la CFE CEMAC.

La CFE CEMAC a fait un bref rappel du contexte du projet, et les travaux se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

Séance sur l'état d'avancement du projet :

- Organisation du projet : CFE CEMAC, Cellules Nationales, Conventions, équipements de fonctionnement ;
- Volet planification : Présentation détaillée du programme d'activités, état d'avancement au 31 Octobre 2008, obstacles rencontrés ;
- Volet branchements : Présentation détaillée du programme d'activités, état d'avancement au 31 Octobre 2008, obstacles rencontrés.

Vite



Facilité Energie CEMAC

www.cemac-energie.org

Electrification Périurbaine Intensive



Séance sur la programmation des activités 2009 :

- Volet planification : programmation des activités, dates des prochains ateliers, coordination avec les planifications nationales, coordination avec le PEAC (discussions, solutions et validation) ;
- Volet branchement : programmation pays par pays, conséquences en termes budgétaires, conséquences en termes de mise en œuvre (discussions, solutions et validation).

Des présentations et échanges qui ont suivi, il ressort :

Sur l'organisation du projet :

- Le retard dans la signature des Conventions qui lient la CEMAC aux Partenaires et Associés du projet – qui devait initialement intervenir au cours du premier semestre 2008 - a retardé la mise à disposition des moyens financiers et l'acquisition des équipements. Cette situation est aujourd'hui en grande partie résolue et les Conventions ont toutes été signées à l'exception de la Convention du MMPHERHPEN (Gabon) en instance au niveau du Conseil des Ministres.
- Le personnel permanent de la CFE CEMAC basé à Douala (4 experts) et à Bangui (1 expert) a pris fonction entre juin et début novembre 2008 ; et l'équipe est maintenant constituée et opérationnelle.
- Les marchés pour le matériel informatique et les véhicules pour les Cellules Nationales ont tous été notifiés. La livraison pourra être effectuée dès l'obtention des exonérations de douanes qui est toujours en attente pour le Gabon, le Congo et la RCA.
- Une mission de la Commission de la CEMAC s'est rendue à Malabo courant septembre 2008 pour discuter des possibilités et des conditions techniques et financières de réintégration de la Guinée Equatoriale dans le projet.
- Le site internet du projet a été mis en ligne (www.cemac-energie.org) depuis octobre 2008 et la première Newsletter diffusée en Novembre 2008 à plus de 1200 destinataires.
- D'ici à fin janvier 2009, la CFE CEMAC effectuera une mission dans tous les pays afin de présenter les procédures de gestion financière du projet. Sans plus attendre, les compagnies d'électricité et les Ministères sont invités à ouvrir leur compte de projet selon les dispositions des Conventions et à faire leur demande d'avance pour la première année.
- Le Comité Régional de Coordination a constaté que les contributions financières des codonateurs pour l'année 2008 qui devraient être versées avant fin 2008 au compte du projet CEMAC ENERGIE, n'ont pas encore été versées. Il en est de même pour les contributions de l'année 2009 qui devraient intervenir avant le mois de mars 2009 :
 - CEMAC : 300 MFCFA pour 2008 et 200 MFCFA pour 2009 ;
 - MEH Congo : 38,4 MFCFA pour 2008 et 287,04 MFCFA pour 2009 ;
 - MMPHERHPEN Gabon : 32 MFCFA pour 2008 et 239,2 MFCFA pour 2009 ;
 - MME Tchad : 50 MFCFA pour 2008 et 300 MFCFA pour 2009.

Sur le volet planification :

- La collecte des données est bien avancée et a permis de constituer un Système d'Information Géographique (SIG) régional à partir des SIG nationaux avec les couches informations suivantes : démographie, découpage administratif, infrastructures (électriques, routières, sociales), industries (minières, agro-forestières), ressources (hydroélectricité, biomasse, solaire, éolien, énergies fossiles) ; la collecte des données devra être achevée avant la fin novembre 2008.
- Le SIG contient 36 871 localités géo-référencées, dont 23 805 pour lesquelles la population est connue, au Tchad, au Cameroun et au Congo. La RCA et le Gabon doivent encore collecter cette information sur la population, très importante pour la planification. Le SIG contient également 292 sites hydroélectriques potentiels géo référencées.
- La constitution nominative des « Equipes projet planification » est effective au Tchad, en RCA et au Congo.



Facilité Energie CEMAC

www.cemac-energie.org

Electrification Périurbaine Intensive



- Deux ateliers de formation sur (i) la méthode de planification et sur (ii) les Systèmes d'Information Géographiques ont été organisés en 2008. Deux autres sessions de formation sont programmées pour 2009 sur la prévision de la demande à l'aide du logiciel GEOSIM et sur l'analyse de l'équilibre offre – demande.
- La session de formation sur la prévision de la demande à l'aide du logiciel GEOSIM (26-30 janvier 2009) se déroulera à Douala dans les bureaux de la CFE CEMAC. La formation de juin 2009 sur l'analyse de l'équilibre offre – demande se tiendra soit au Tchad soit au Gabon.
- En 2009, un effort particulier sera porté à la constitution d'une base de données homogénéisée du potentiel hydroélectrique. Une liste élargie de sites potentiels intéressants au regard de leur contribution à l'équilibre offre/demande, à leurs caractéristiques propres et à leur contribution à l'intégration régionale sera identifiée. La priorité sera donnée à des ouvrages de taille moyenne, sur lesquels seront menés des investigations complémentaires en vue de leur intégration dans les projets prioritaires de la CEMAC.
- La prochaine réunion du CRC se déroulera du 9 au 13 novembre 2009 à Brazzaville. A cette occasion, le CRC arrêtera la liste d'ouvrages hydroélectriques pour mener des investigations complémentaires.

Sur le volet branchements :

- L'année 2008 a été consacrée aux études des zones test retenues pour une première tranche d'investissement (environ 7.000 branchements) et à l'étude des solutions techniques à moindre coûts pour les branchements périurbains. Les études sont menées à partir des cartographies des zones test à base de photo satellite ou aérienne et relevés complémentaires sur le terrain.
- Les dossiers d'avant-projet technique détaillés sont très avancés à ENERCA et AES-SONEL, en chantier dans les trois autres sociétés. L'adressage est en cours de finition à l'ENERCA (plus de 1000 clients dans la zone test du quartier BOEING).
- Les dossiers tarifaires et commerciaux sont finalisés à ENERCA, et amorcés à AES-SONEL, SEEG et STEE.
- La CFE CEMAC a effectué deux missions circulaires en avril/mai puis en juin 2008, et plusieurs missions d'appui en fonction de l'avancement des pays. Du fait des retards dans la prise de fonction des équipes branchement, la CFE CEMAC a été amenée à intervenir en maîtrise d'œuvre directe pour ne pas trop retarder l'exécution du projet : le délai de réalisation global de 4 ans est très court au regard des activités à mener et cette situation ne peut pas être prolongée au-delà de la phase test : chaque compagnie d'électricité a l'entière maîtrise d'ouvrage du volet national Branchements et décide des investissements en ayant l'obligation d'inscrire l'action dans les objectifs du projet ; elle mobilise les équipes pour leur réalisation. La CFE CEMAC n'intervient qu'en appui / contrôle.
- Le démarrage concret des activités a conduit au constat que la décomposition actuelle du budget des sociétés d'électricité n'était pas adaptée à une organisation permettant de renforcer les ressources humaines et techniques internes des sociétés. Les sociétés d'électricité se rapprocheront de la CFE CEMAC pour élaborer avant fin janvier 2009 une affectation budgétaire révisée à budget global constant, qui sera soumis par la CEMAC à la Commission Européenne pour avis de non-objection.
- Le calendrier du volet branchements pour la zone test « 7.000 branchements » est le suivant :
 - Finalisation des Avant Projet Détaillés des zones test : novembre 2008 pour ENERCA et AES SONEL ; décembre 2008 pour SEEG, STEE et SNE ;
 - Finalisation des DAO des zones test : mi janvier 2009 pour ENERCA et AES SONEL ; fin février 2009 pour SEEG, STEE et SNE ;
 - Démarrage des travaux de branchements dans les zones test : fin avril 2009 pour ENERCA et AES SONEL ; début juin 2009 pour SEEG, STEE et SNE.
- Le calendrier pour la phase « 50.000 branchements » est le suivant :
 - Préparation d'une liste de quartiers par les sociétés d'électricité : fin février 2009 ;



Facilité Energie CEMAC

www.cemac-energie.org

Electrification Périurbaine Intensive



- Validation par la CFE CEMAC et sélection des quartiers retenus pour le projet : avril 2009 ;
 - Recrutement des Ingénieurs Conseil chargés de la maîtrise d'œuvre déléguée / assistance technique aux sociétés d'électricité pour la phase « 50.000 branchements » : élaboration des DAO en avril 2009, prise de fonction à partir de septembre 2009.
- L'évaluation des résultats de la phase test devra permettre d'adapter les options techniques et les schémas retenus pour la phase « 50.000 branchements ».

A l'issue de ces échanges et décisions, les membres du Comité Régional de Coordination ont formulé les recommandations suivantes :

- Le CRC a relevé que les financements actuels ne couvrent pas tous les coûts de fonctionnement des équipes mobilisées par les Ministères et recommande que les Ministères concernés mobilisent à leur niveau les ressources nécessaires au bon déroulement du projet.
- Le CRC souhaite que les rapports narratifs d'activités qui seront préparés par la CFE CEMAC en consolidant les contributions de chaque partenaire et associé soient diffusés à tous les membres du CRC, pour commentaires et validation, avant adoption par la CEMAC.
- le CRC a encouragé la CEMAC à poursuivre ses efforts pour une réintégration de la Guinée Equatoriale dans le projet.
- Le CRC a rappelé l'importance de la mobilisation effective des cofinancements et invité les partenaires et associés concernés à verser leur contribution au compte projet CEMAC ENERGIE dans les meilleurs délais, selon les exigences budgétaires.
- Le CRC a recommandé la nomination effective de toutes les équipes avant fin novembre 2008. Il a également recommandé une coordination renforcée au niveau de chaque pays, et la désignation des premiers responsables des ministères en charge de l'énergie et des sociétés d'électricité comme membres des Cellules Nationales Facilité Energie CEMAC.
- Le CRC a pris note de la volonté des Hautes Autorités de la CEMAC d'ériger le développement de l'hydroélectricité parmi les axes stratégiques du Programme Economique Régional. Il recommande que le projet contribue activement à dégager des priorités d'investissement.
- Le CRC souhaite que les synergies du projet avec le PEAC soient renforcées.

Les membres du Comité de Coordination Régionale ont tenu à souligner l'efficacité de la CEMAC pour avoir su mobiliser auprès de l'Union Européenne des ressources financières permettant un début de concrétisation du Plan d'Action pour la promotion de l'accès à l'énergie dans la région CEMAC. Ce Plan, initié lors de la rencontre des Ministres de l'Energie à Brazzaville en 2005 a été adopté par les instances de la région en mai 2006 pour être mis en œuvre.

En conclusion, les participants au 1^{er} Comité Régional de Coordination se sont réjouis de la qualité des échanges et des axes de travail dégagés pour l'année 2009. Ils ont adressé des motions de remerciements à la Commission de la CEMAC et au Gouvernement de la République Centrafricaine pour la qualité de l'accueil et les facilités d'entrée et de séjour.

Fait à Bangui, le 13 novembre 2008

Le Président
du Comité Régional de Coordination

Pierre YETE
Coordonnateur CEMAC

Le Rapporteur
du Comité Régional de Coordination

Etienne Noël KOMODE
Directeur Général de l'Energie RCA